

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

D'Echo en Echo

Chez les chanoines du Grand-Saint-Bernard

Supplément aux *Echos de Saint-Maurice*, 1992, tome 88b, p. 49-50

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

Chez les chanoines du Grand-Saint-Bernard

Prochaine béatification du chanoine Maurice Tornay

Le chanoine Maurice Tornay, de la Congrégation du Grand-Saint-Bernard, qui avait été tué au Tibet en 1949, sera béatifié. En présence du pape, la congrégation pour les causes des saints a promulgué le 11 juillet 1992 un décret reconnaissant le martyr du missionnaire né le 15 août 1910 dans le petit hameau de la Rosière, au dessus d'Orsières.

Mgr Lovey, ancien prévôt des chanoines du Grand-Saint-Bernard, avait demandé, avec d'autres témoins de la vie de Maurice Tornay, l'ouverture d'un procès canonique en vue de sa béatification. Ce procès vient d'aboutir. La date de cette béatification n'a pas encore été fixée mais elle pourrait avoir lieu en mai 1993.

Maurice Tornay, après ses études classiques au Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice, est attiré par l'idéal de la vie des chanoines de l'hospice du Grand-Saint-Bernard. En 1933, la congrégation avait envoyé des missionnaires au Tibet, plus exactement à Weisi, dans la haute vallée du Mékong. Les chanoines, très bons connaisseurs de la haute montagne, étaient bien préparés à un ministère dans cette région du monde. Maurice Tornay les rejoindra en 1936 et célébrera sa première messe en 1938 dans ce pays, après avoir été ordonné à Hanoï, capitale du Tonkin français.

Un livre, « Martyr au Tibet », de Robert Loup, relate son ministère au Tibet et les difficultés rencontrées alors par les missionnaires chrétiens dans cette région qui voyait mal la pénétration de missionnaires étrangers. Directeur d'un petit séminaire, le jeune prêtre est menacé par les hiérarques bouddhistes qui exigent son départ. De tempérament à ne pas renoncer, Maurice Tornay a entrepris courageusement de multiples démarches pour pouvoir rester auprès de ses élèves et de ses paroissiens. Il souhaite entre autres voir le gouverneur de Lhassa et lui exposer la situation des chrétiens. Son désir : retourner et reprendre sa charge de curé de Yerkalo d'où il avait été expulsé. Il entreprend une dernière démarche sous le déguisement d'un marchand indigène au milieu d'une caravane, accompagné de son aide Dossy. Après dix-sept jours de marche, Maurice Tornay espère plaider sa cause et faire

reconnaître ses droits. Mais une bande de soldats le reconnaît et l'arrête. Le Père et son aide sont emmenés aux frontières de la Chine. Le 11 août 1949, le Père Maurice Tornay et Dossy sont tués, victimes d'une embuscade. Avertis du massacre, les confrères du missionnaire valaisan organisent une expédition pour ramener les corps. On les découvre complètement dépouillés et criblés de balles. Un télégramme portant ces simples mots : « Tornay massacré », arrivait un mois plus tard à Orsières.

La bénédiction abbatiale du prévôt Benoît Vouilloz

Le samedi 22 août 1992, en la fête de la Dédicace de la chapelle de la Prévôté, il y avait foule dans la cour du séminaire à Martigny pour assister à la bénédiction abbatiale du nouveau prévôt du Grand-Saint-Bernard, Mgr Benoît Vouilloz. Le cardinal Henri Schwery, évêque de Sion, présidait la célébration, entouré de Mgr Angelin Lovey, prévôt émérite, de Mgr Henri Salina, abbé de Saint-Maurice, de Mgr André Perraudin, évêque émérite de Kabgayi (Rwanda), de Mgr Maurice Bitz, abbé de la Congrégation de Saint-Victor et de plusieurs autres abbés des congrégations canoniales. De nombreux chanoines et prêtres diocésains, ainsi qu'une grande foule ont assisté à cette belle célébration en plein air au cours de laquelle le cardinal Schwery a souligné les trois aspects du témoignage demandé au nouveau prévôt : le martyr, le témoignage eschatologique et le service. « La bénédiction abbatiale vous fait encore davantage capable de témoigner. Mais vous ne serez martyr qu'à la manière d'un prévôt et à la manière de Benoît Vouilloz ».

L'évêque de Sion ajoutait encore que le nouveau supérieur, de par sa consécration religieuse, a reçu la mission de veiller : « Pasteur de votre propre congrégation, cher Confrère, vous recevez la charge particulière d'être un "veilleur". Un veilleur particulièrement attentif à ce que lui-même et les frères à lui confiés ne se laissent pas accaparer par toutes nos tâches et préoccupations bonnes et utiles au point d'en oublier qu'ils sont les veilleurs, les témoins privilégiés de l'aube définitive ». Il a ensuite remis à Mgr Vouilloz les Constitutions de la Congrégation du Grand-Saint-Bernard, l'anneau de saint Bernard et la crosse abbatiale la plus ancienne, celle du Prévôt Thévenoz. Mgr Vouilloz, dans sa simplicité bien connue, a ensuite pris sa flûte pour accompagner le chant final bâti sur la devise du Grand-Saint-Bernard : « Ici, le Christ est adoré et nourri ».